

Projet de fermes agrivoltaïques à Valdivienne**Réunion participative du 27/10/2022 à Morthemer***Illustration de l'introduction de la réunion***AGRI VALDI VERT**

Simon BOURDIN

Thomas RONGEON

GLHD

Sylvain GUINEBERTEAU

SYSTRA

Simon BESNARD

Patrick DOYEN

Pierrick GIRAULT

Vincent VIGNON

Jules PIERRET

Gaelle DOYEN

Laurent VAUCELLE

Christopher COSMUS

*Début de la réunion à : 20H06**Nombre de participants à la réunion : 39*

Introduction de la réunion

Simon BESNARD, SYSTRA, remercie les participants d'avoir répondu présents à l'invitation d'Agri Valdi Vert. Il se présente et explique son rôle d'animation de la réunion. Il indique que cette série de 3 réunions participatives a été conçue avec Agri Valdi Vert pour répondre à 3 objectifs :

- Permettre aux participants de découvrir le projet et de le comprendre.
- Permettre aux habitants de poser un maximum de questions sur le projet.
- Permettre à l'association Agri Valdi Vert de recueillir l'expertise des habitants sur le projet.

Simon BESNARD présente ensuite les règles qu'il fixe pour le bon déroulement de la réunion :

- S'écouter les uns les autres
- Respecter la parole et les avis de chacun
- Argumenter les avis
- Se présenter avant chaque prise de parole, pour le compte rendu de réunion, qui sera disponible sous trois semaines

Enfin, il indique les différents temps successifs de la réunion :

- Les agriculteurs de l'association vont se présenter et présenter leur projet
- Un temps de questions et de réponses avec le public

- Un temps de travail en groupe sur cartes pour soulever les enjeux du projet
- Un second temps de questions et de réponses avec le public

Il donne la parole aux membres de l'association Agri Valdi Vert.

Présentation des porteurs du projet

Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert, remercie les participants et se présente en tant que membre et président de l'association Agri Valdi Vert. Il remercie la municipalité de laisser l'association présenter son projet lors de ces réunions participatives puis il présente l'association qui compte un total de 15 agriculteurs. Il laisse ensuite les agriculteurs se présenter un à un.

Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert, se présente en tant qu'agriculteur dont le siège social est basé à Chauvigny. Une partie de ses terres sont situées sur la commune de Valdivienne. Il indique être céréalier et qu'un de ses fils fait aussi partie de l'association. Il précise qu'il a 60 ans, et qu'il réfléchit à l'avenir car il ne va pas continuer longtemps son activité.

Patrick DOYEN, Agri Valdi Vert, se présente et précise être céréalier au lieu-dit la Tranchée, au sud de Valdivienne.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, indique qu'il est exploitant céréalier sur la commune de Valdivienne. Une partie de son exploitation est en bio.

Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert, indique qu'il fait du maraichage et de la vente en direct sur la commune de Valdivienne. Il est associé avec **Yannick BOURDIN** (membre de l'association) qui n'est pas présent ce soir-là.

Gaelle DOYEN, Agri Valdi Vert, céréalière à La Tranchée, au sud de Valdivienne.

Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert, est associé avec sa sœur **Claire BOURDIN** (membre de l'association), ils sont tous deux céréaliers sur Valdivienne et proposent aussi de la pension pour chevaux ainsi que de l'élevage de sangliers. Il explique que les productions des membres de l'association sont diversifiées, certains font de l'élevage et d'autres de la culture de céréales. Puis, il précise que l'association est composée uniquement d'agriculteurs qui ont fait le choix de mener le projet conjointement avec l'entreprise partenaire, GLHD.

Vincent VIGNON, directeur du développement de GLHD, se présente et nomme les autres représentants de l'entreprise présents à la réunion. Il rappelle que les premières réunions relatives à ce projet ont commencé il y a plus d'un an et demi. Il se dit ravi de pouvoir réfléchir avec le collectif d'agriculteurs à une dynamique innovante.

Sylvain GUINEBERTEAU, chef de projet chez GLHD, se présente et indique qu'il est le chef de projet avec **Clémence CANTONI** qui n'est pas présente ce soir.

Présentation du projet

Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert, présente le projet né il y a un an et qui a pour objectif de concilier une production agricole et une production d'énergie verte. Aujourd'hui le projet est toujours en cours de réflexion et certains agriculteurs membres de l'association ont déjà entamé un processus de diversification de leur production. Cette volonté de diversification résulte de plusieurs facteurs dont la qualité agronomique des sols de la commune qui est relativement faible, la volatilité du prix des engrais ou des céréales. Ces variables font que la situation des agriculteurs aujourd'hui est difficile car ils ne peuvent plus avoir de visibilité pour sécuriser leurs production et leurs exploitations. Ce projet

représente pour eux un filet de sécurité qui leur permettra d'innover, de diversifier leurs productions en prenant des risques pour être à même de s'adapter aux aléas futurs.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, précise que certains agriculteurs utilisent déjà des techniques pour piéger le carbone dans leur champs en faisant des couverts végétaux.

Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert, explique qu'il porte ce projet car il a à cœur de pouvoir transmettre son exploitation. Il a créé en 2011 une société mais que cette dernière a fait faillite. Il veut donc faire en sorte d'avoir un projet pertinent qui sera d'avoir de l'élevage ovin et donc des prairies irriguées. Il y aura aussi des légumineuses qui vont permettre d'apporter de l'azote aux graminées. Il précise que les terres de la commune ont historiquement accueilli des moutons. Il explique que ce ne sont pas de très bonnes terres mais qu'il est possible d'y faire de très bons rendements en herbes pour favoriser le retour d'un très bon élevage ovin.

Patrick DOYEN, Agri Valdi Vert, fait ce projet car il veut sécuriser son entreprise. Il a été pluriactif pendant 11 ans mais depuis 6 ans, il est uniquement agriculteur, métier de plus en plus dur.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, explique que dans le contexte énergétique actuel, ils se rendent compte qu'ils ont besoin de créer de l'énergie verte car il faut de plus en plus d'énergie. Il explique que sur les parcelles du projet, seulement 35% environ seront couvertes par les panneaux solaires ce qui permettra de conserver une production agricole équivalente. Lui envisage de faire de l'élevage d'ovins qui pourront pâturer à l'ombre des panneaux là où l'herbe sera de meilleure qualité.

Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert, explique que l'ensemble des exploitations des agriculteurs de l'association sont aujourd'hui sur le fil. Ils veulent pouvoir continuer à faire leur métier et être à même de transmettre leurs exploitations pour pérenniser l'agriculture sur la commune. Lui compte faire de la culture diversifiée avec du quinoa, des lentilles et toutes sortes de graines spécifiques qu'il pourra vendre en direct à sa ferme.

Gaëlle DOYEN, Agri Valdi Vert, explique qu'ils vivent tous la même situation incertaine et le changement climatique qui devient de plus en plus flagrant joue énormément sur les rendements d'une année à l'autre.

Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert, explique que l'ensemble des projets portés par les agriculteurs de l'association sont très diversifiés. Le projet d'agrivoltaïsme va notamment permettre à certains de passer tout ou partie de leurs exploitations en bio. Il indique que lui envisage de faire de l'élevage ovin et de la culture diversifiée. Il précise que la Chambre d'Agriculture de la Vienne accompagne depuis 2 mois l'ensemble des agriculteurs à monter des projets agricoles pertinents. La Chambre d'Agriculture est très attentive et veille à ce que les exploitations continuent à produire autant qu'auparavant que ce soit en termes de quantités de productions ou en termes de rémunération. Il présente ensuite les zones d'études du projet qui ont beaucoup évolué depuis le début. Aujourd'hui les contours sont mieux définis mais le projet n'est pas fixé pour autant puisque la zone d'étude actuelle de 350 hectares est amenée à évoluer selon les rencontres et les enjeux soulevés lors des échanges.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, présente les grandes étapes du projet et indique qu'il reste encore beaucoup de choses à faire notamment les études environnementales relatives à la faune et la flore. Il y aura aussi une étude relative au raccordement du futur parc agrivoltaïque et d'autres études avec la chambre d'agriculture pour les projets agricoles. Il rappelle que la partie productrice d'énergie du projet ne continuera pas s'il n'y a plus d'agriculture sous les panneaux. Ensuite il indique qu'en parallèle de ces études, il y a la phase de concertation qui a commencé et qui va continuer au printemps 2023. Ce sera alors le moment d'évoquer des aspects plus techniques du projet comme le raccordement des

fermes agrivoltaïques ou encore le type de panneaux à déployer. Le projet va devoir passer par plusieurs étapes de validation avant l'enquête publique. Il rappelle qu'aujourd'hui le projet en est à ses débuts et qu'il est amené à évoluer grâce aux différents avis et remarques qui seront faits.

Premier temps d'échange

Les réponses apportées par les membres de l'association sont indiquées dans un encadré vert et celles de GLHD sont écrites dans un encadré bleu

Un participant, demande quel est le nom du bureau d'étude en charge de faire les études naturalistes.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, lui répond que le nom du bureau d'étude est Auddicée.

Simon BESNARD, SYSTRA, rappelle que la concertation va continuer et il invite les participants à noter leurs coordonnées sur les feuilles qui leurs seront distribuées s'ils souhaitent être tenus au courant des prochaines étapes.

Une participante, demande comment l'herbe va pouvoir pousser sous les panneaux puisqu'il ne devrait pas y avoir de soleil.

Une participante, fait la remarque qu'une étude a été menée en Saône-et-Loire et en Gironde où les panneaux solaires se soulèvent pour laisser passer les engins agricoles.

Un participant, demande comment pourront-ils produire autant une fois les panneaux solaires disposés.

Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert, explique que les panneaux seront fixés sur des mono-pieux pour permettre le passage des engins agricoles et faire des semis sous les panneaux.

Christian JEAN, ancien géomorphologue, explique que la surface plate des panneaux va modifier la pluviométrie et son écoulement.

Vincent VIGNON, GLHD, explique que le bureau d'étude Auddicée s'occupera de la partie paysagère. Il y aura une étude d'impact pour traiter les questions relatives à l'imperméabilisation des sols et l'écoulement des eaux de pluie. Mais aujourd'hui le projet ne prévoit pas de coller les panneaux les uns aux autres, l'écoulement se fera donc facilement. Il rappelle que les services de l'Etat en charge des différentes autorisations seront intraitables sur le sujet. Sur la question de l'ensoleillement sous les panneaux, il présente une étude menée par l'INRAE qui démontre qu'avec l'inclinaison des rayons du soleil, il ne fait pas noir sous les panneaux et le monde de la recherche s'accorde sur le fait que cela apporte un service au monde agricole puisque les brebis aiment être à l'ombre.

Simon BESNARD, SYSTRA, demande à GLHD si les études menées pourront être mises à disposition.

Vincent VIGNON, GLHD, explique qu'ils mettront les études sur le site internet du projet. Il précise que le monde de l'élevage s'accorde à dire que la présence de panneaux peut apporter des bienfaits à ce qui pousse en dessous comme la luzerne qui lorsqu'elle pousse à l'ombre, repousse mieux à l'automne et devient donc plus rentable sur le long terme.

Simon BESNARD, SYSTRA, demande si l'étude qui sera réalisée pourra répondre à la question relative aux quantités de productions avec et sans panneaux.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, répond que oui puisqu'ils ont commencé les études environnementales en avril dernier et qu'elles devraient durer un an. Le site internet servira à communiquer l'ensemble de ces informations et l'avancée des différentes études.

Patrice BOILEAU, Préservons Valdivienne, demande si GLHD et le bureau d'étude Auddicée prendront en compte les données issues des études faune flore de Vienne Nature et de la LPO¹.

Yves GANDRIAU, ancien commerçant, demande pourquoi aujourd'hui certains habitants ne peuvent pas faire de projet de construction alors que ce projet induit la mise en place de grillages et de clôtures qui auront un impact.

Un participant, demande où va passer le réseau électrique qui raccordera le projet.

Un participant, demande s'il y aura d'autres projets similaires sur la commune de Valdivienne et quels ont été les critères pour choisir les terrains.

Mme POPULUS, Préservons Valdivienne, demande à GLHD de faire un retour sur les autres projets qu'ils mènent en France.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, répond à la question sur la constructibilité en expliquant que ce ne sont pas les agriculteurs qui décident du PLU et du PLUi.

Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert, présente les 4 secteurs du projet et explique qu'ils ont été choisis selon différents critères. Le premier est la taille des parcelles qui doivent être d'au moins 20 hectares pour permettre une certaine rentabilité sur la production d'énergie. Ils ont aussi fait le choix de ne mettre que des parcelles dont la qualité agronomique du sol est faible. De plus, ils ont aussi fait le choix de ne pas mettre de parcelles à proximité directe de la Vienne ou des éléments patrimoniaux de la commune.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, explique que pour le raccordement électrique du projet, une étude avec RTE est en cours. Pour l'instant rien n'est décidé mais RTE semble s'orienter vers un raccordement au poste électrique de Civaux, le tout en souterrain.

Un participant, demande s'il y aura donc des tranchées partout pour faire ces travaux de raccordement.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, explique que l'objectif est de rapprocher au maximum les zones d'études pour minimiser les travaux de raccordement.

Simon BESNARD, SYSTRA, demande à GLHD si ce sera RTE qui décidera du raccordement.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, lui répond que oui mais que la décision sera prise dans un esprit de concertation. Il indique aussi qu'il y aura une concertation spécifique au raccordement.

Vincent VIGNON, GLHD, explique que pour le raccordement, RTE envisage le souterrain car ce sera moins impactant puisqu'ils pourront utiliser les voies souterraines déjà présentes. Il explique que la démarche de GLHD est de viser le zéro impact et que pour cela ils adoptent une méthode qui vise à éviter, réduire et compenser les enjeux. De plus, le projet répond aux différentes problématiques contemporaines relatives à la transition énergétique, la transition environnementale et la sauvegarde de la biodiversité.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, revient sur la question relative aux données de la LPO et de Vienne Nature en indiquant que le bureau d'étude Auddicée a déjà pris contact avec Vienne Nature mais pas encore avec la LPO. Cela est prévu puisque les données de Vienne Nature et de la LPO seront importantes pour le projet.

¹ Ligue Protectrice des Oiseaux

Simon BESNARD, SYSTRA, rappelle aux porteurs du projet de répondre à la question sur de potentiels autres projets autour de la commune.

Vincent VIGNON, GLHD, rappelle que chaque développeur est libre d'étudier un projet où il le souhaite. Mais que le fait de monter le projet via un collectif d'agriculteurs permettra aussi d'éviter une multiplication des projets énergétiques sur le territoire et donc d'éviter le mitage du territoire. Il explique aussi que les orientations politiques actuelles entendent se débarrasser des énergies fossiles. En ce sens le projet rentre dans cette logique de développement durable et la loi d'accélération des énergies renouvelables avec les différents objectifs fixés par la PPE².

Une participante, demande si d'autres entreprises vont venir sur le territoire.

Claudie BEAUVAIS, maire de Valdivienne, demande quelle est la répartition des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine.

Vincent VIGNON, GLHD, explique qu'en Nouvelle Aquitaine, l'ancienne région Poitou-Charentes est en avance sur les éoliennes mais en retard sur le photovoltaïque.

Claudie BEAUVAIS, maire de Valdivienne, explique que la communauté de communes travaille actuellement sur la résiliation d'un plan paysage qui définira les zones d'implantations futures.

Une participante, demande s'il existe des lois par rapport à la distance entre les installations photovoltaïques et les habitations.

Vincent VIGNON, GLHD, lui répond qu'il n'existe pour l'instant pas de loi à ce sujet. Néanmoins il n'existe aucun risque pour les habitations si des panneaux solaires se trouvent à proximité.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, répond à la question sur d'autres potentiels projets portés par une autre entreprise en expliquant que le réseau électrique peut être saturé si trop de projets sont faits au même endroit.

Une participante, demande s'ils peuvent savoir s'il y aura des clôtures partout autour des parcelles du projet et ce qui se passera au bout des 40 années d'exploitation.

Sylvain GUINEBERTEAU, GLHD, explique qu'ils ont pris un engagement avec les agriculteurs. GLHD s'engage à rendre les parcelles en l'état aux agriculteurs au bout de 40 ans. Le projet envisage de mettre des panneaux avec des mono-pieux, sans béton dans le sol pour éviter toute artificialisation. Les panneaux seront placés au plus bas à 1 mètre 20 pour laisser passer les engins agricoles ainsi que les moutons. Au plus haut, les panneaux seront à 3 mètres ou 3 mètres 50. Actuellement GLHD travaille sur l'insertion paysagère avec la mise en place de haies plus ou moins proche des parcelles pour cacher les panneaux. Il indique que l'ensemble des parcelles seront clôturées mais qu'ils travaillent avec les ACCA³ sur le passage de gibier afin d'en connaître les flux et de les intégrer au projet.

Giles CHEVALIER, ancien agriculteur, demande quelle sera la puissance installée sur les parcelles. Il félicite le projet qui permet de développer aussi l'économie selon lui.

Vincent VIGNON, GLHD, répond que la puissance n'a pas encore été décidée car le projet en est à la phase de concertation mais qu'en général les parcelles produisent aux alentours de 0,8 mégawatt par hectare. Il explique aussi que chaque projet a une société dédiée qui est créée et qui finance le projet, cela signifie que pour le projet de Valdivienne, il existera 4 sociétés, une par secteur du projet. Puis, il rappelle l'histoire de l'entreprise GLHD avec 2 dirigeants qui ont fait le choix de développer de l'énergie

² Programmation Pluriannuelle de l'Energie

³ Association Communale de Chasse Agréée

renouvelable à un prix compétitif. Les projets développés par GLHD ont pour objectif de ne pas artificialiser les sols. Aujourd'hui aucun des projets portés par GLHD n'est mis en service. Il précise ensuite le modèle économique des projets d'énergie renouvelables qui prend en moyenne 8 ans pour être monté en France. Il indique que ces 8 années correspondent à une période pendant laquelle l'entreprise GLHD dépense l'argent de ses actionnaires.

Simon BESNARD, SYSTRA, demande aux porteurs du projet s'ils veulent maintenir le temps de travail sur les cartes au regard du temps restant.

Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert, trouve pertinent que les participants fassent le travail sur les cartes afin que les agriculteurs récoltent leurs ressentis.

Un participant, demande ce que le projet rapporte à chaque exploitation.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, indique que le projet est bien celui du collectif d'agriculteurs, pas celui de GLHD car ce sont eux qui sont allés vers l'entreprise et qui l'ont choisi. Il explique que le projet va surtout permettre de sécuriser les exploitations et de les transmettre.

Mme POPULUS, Préservons Valdivienne, veut connaître le montage juridique du projet.

Simon BESNARD, SYSTRA, indique que les porteurs du projet ne pourront pas répondre à toutes les questions ce soir car ils n'auront pas assez de temps. Il invite tous les participants à aller voir le site internet du projet et à noter leurs coordonnées sur la feuille s'ils ont des questions sans réponse.

Un participant, demande quelle sera la répartition du financement du projet.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, précise qu'aujourd'hui les agriculteurs portent le projet mais qu'ils ne le financent pas. Néanmoins, le projet leur permet de se projeter en sachant qu'ils auront une base de revenus stables pendant 40 ans.

Fin du premier temps d'échange et début des ateliers de travail

Ateliers de travail et second temps d'échange

Simon BESNARD, SYSTRA, présente les consignes des ateliers de travail (cf. grille de travail et cartes en annexe).

Restitution des temps de travail

Simon BESNARD, SYSTRA, demande aux participants de laisser les feuilles ainsi que les cartes sur les tables afin qu'elles soient ramassées. Il indique que la lettre d'information est d'ores et déjà disponible à l'entrée de la salle et rappelle qu'une seconde phase de concertation débutera au printemps 2023 et pourra apporter des réponses complémentaires.

Dominique BROCHARD, habitante de Morthemer, félicite et encourage le projet. Elle indique que des études récentes montrent que pour augmenter l'efficacité des panneaux il existe de nouvelles technologies comme les nanofils, elle demande si ces technologies seront intégrées au projet.

Mme POPULUS, Préservons Valdivienne, estime que deux projets s'opposent. D'un côté, le projet des agriculteurs et de l'autre, ceux des habitants qui ne peuvent plus construire au regard des documents d'urbanisme qui veulent protéger les surfaces agricoles. Le projet d'Agri Valdi Vert va artificialiser, ce qui est contradictoire.

Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert, rappelle qu'il y aura de l'herbe sous les panneaux et qu'on ne peut pas parler d'artificialisation avec ce projet.

Vincent VIGNON, GLHD, explique que les autorisations sont différentes selon les projets. Pour les projets d'agrivoltaïsme, il y a un consensus des services de l'Etat qui sont en charge des autorisations. Il indique que la loi résilience ne considère pas un parc photovoltaïque au même titre qu'une habitation, ce ne sont donc pas les mêmes règles d'urbanisme qui s'appliquent. Sur la fabrication des panneaux et la technologie qui sera développée, il précise que les technologies évoluent très rapidement. Par conséquent, ce qui sera disponible au moment de finaliser le parc est aujourd'hui encore à l'état de la recherche. Il explique qu'il existe aujourd'hui des usines spécialisées dans le recyclage de panneaux solaires et qu'elles arrivent à recycler 95% des panneaux.

Simon BESNARD, SYSTRA, demande aux agriculteurs de dire un mot de la fin.

Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert, remercie l'ensemble des participants d'être venus. Il précise que cette réunion est la troisième et qu'elle clôturera la première phase de la concertation que les agriculteurs ont choisi de mener. Il invite ensuite les participants à aller sur le site internet et à y poser leurs questions auxquelles les agriculteurs répondront. Enfin, il remercie la municipalité de les avoir laissé organiser ces réunions participatives et il propose de continuer les échanges autour d'un verre de l'amitié.